

Fortes chaleurs : démarrage des collectes de déchets à 5h entre ce mercredi 10 août et le vendredi 19 août inclus

Le 8 août 2022

Entre juin et fin août, en cas de canicules, BEP Environnement a prévu le démarrage anticipé des collectes dès 5h du matin. Les citoyens sont donc invités à sortir leurs poubelles la veille au soir. Cette mesure sera à nouveau d'application à partir de ce mercredi 10 août et ce jusqu'au vendredi 19 août prochain.

Compte-tenu des températures parfois supérieures à 30° l'été, BEP Environnement, en concertation avec les délégations syndicales, a décidé depuis 2013 d'un dispositif prévoyant que le démarrage des collectes puisse s'effectuer plus tôt, de manière à éviter, dans la mesure du possible, le ramassage des déchets durant les heures chaudes de midi.

Concrètement, des températures élevées sont attendues à partir de ce mercredi jusqu'à tout le moins milieu de la semaine prochaine. C'est pourquoi, **le départ des collectes de déchets s'effectuera à partir de 5h du matin** (au lieu de 6h ou 7 h en temps normal), **entre le mercredi 10 août et le vendredi 19 août.**

Les citoyens sont donc invités à **sortir leurs poubelles (aussi bien déchets ménagers et organiques que PMC et papiers-cartons) la veille au soir**, compte-tenu du fait que les camions sont susceptibles de passer plus tôt que d'habitude.

Ce dispositif sera maintenu au-delà du 19 août si les prévisions météorologiques devaient confirmer des températures élevées au-delà de cette date.

Ces dispositions sont prises dans l'intérêt du bien-être des travailleurs de BEP Environnement mais elles dépendent aussi de la collaboration des citoyens. C'est la raison pour laquelle nous comptons sur leur compréhension à tous.

Pour rester informé : www.bep-environnement.be ou www.facebook.com/BEPNamur/



Contact presse : Natacha JORDENS | njo@bep.be | +32 81 71 71 08

